



Mémoire sur la place des femmes en politique

Mémoire déposé à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de son mandat d'initiative sur la place des femmes en politique

7 décembre 2017

Approuvé par le Conseil d'Administration

Citoyenneté jeunesse

Recherche, analyse et rédaction :

Laureline Lasserre, chargée de projets

Révision et corrections :

Amélie Côté, vice-présidente

Anciennement connue comme la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, Citoyenneté jeunesse regroupe l'ensemble des forums jeunesse régionaux du Québec. Depuis le tournant des années 2000, ces instances régionales sont composées de dizaines de jeunes de 12 à 35 ans qui s'affairent à :

- favoriser la représentation des jeunes en région;
- encourager et maintenir la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires locaux et régionaux;
- exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse;
- promouvoir l'implication sociale des jeunes à l'échelle locale et régionale.

Par et pour les jeunes, les actions menées par Citoyenneté jeunesse et les forums jeunesse régionaux sont centrées sur la représentation jeunesse, la concertation et la participation citoyenne.

Citoyenneté jeunesse

Bureau 2265, 2305, rue de l'Université

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : (418) 561-5992

Courriel : presidence@citoyennetejeunesse.org

Site Internet : <http://www.citoyennetejeunesse.quebec>

Table des matières

Table des matières	ii
Introduction	1
Contexte	2
La participation citoyenne comme levier vers l'implication politique	3
L'impact des Forums jeunesse régionaux et de la société civile dans la sensibilisation et le soutien des femmes en politique	3
L'initiation à la politique par les Forums jeunesse régionaux	5
L'apprentissage politique par le mouvement étudiant et l'implication communautaire.....	6
L'éducation et la sensibilisation.....	7
À la citoyenneté.....	7
Pour combattre les stéréotypes de genre	9
La promotion de la place des femmes en politique	11
La réforme des mécanismes politiques	12
Les instances consultatives et décisionnelles.....	12
Le recrutement des partis politiques.....	13
Les candidatures aux élections provinciales.....	14
Le Conseil des ministres	16
Conclusion	20
Liste des recommandations	21
Bibliographie et références	25

Introduction

Le présent mémoire est déposé à l'Assemblée nationale du Québec à l'occasion du mandat d'initiative portant sur la place des femmes en politique. Il présente l'importance de la participation citoyenne comme vecteur d'implication politique, la nécessité de l'éducation pour un changement profond et les réformes nécessaires dans les pratiques de l'Assemblée nationale, du gouvernement et des partis politiques.

Pour Citoyenneté jeunesse, il va de soi que la sous-représentation des femmes en politique est problématique et ne provient pas d'un manque de compétences des femmes. Le problème est plus profond et structurel. Les recommandations proposées découlent du fait que nous considérons la question à la lumière des études réalisées sur le sujet en science politique et en sociologie. Des mesures doivent être apportés dans l'ensemble des structures sociales pour qu'un vrai changement se produise, et que les élu(e)s soient plus représentatifs de la diversité de genre, générationnelle et culturelle.

Citoyenneté jeunesse, dans sa mission de rejoindre des jeunes de tous les milieux, souhaite rappeler l'importance de la prise en compte de l'intersectionnalité dans le travail vers la parité en politique. L'organisation travaille d'ailleurs avec le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour former les jeunes femmes issues de minorités culturelles afin qu'elles prennent leur place dans les conseils d'administration. Ainsi, les instances consultatives et décisionnelles du Québec devraient notamment représenter les jeunes, les Autochtones, les minorités culturelles et la communauté LGBTQ et cette diversité devrait être érigée en priorité gouvernementale. L'intersectionnalité doit être comprise parmi les obstacles qui peuvent rendre plus difficile l'accès au monde politique pour les femmes. Le parcours pour devenir parlementaire, surtout le recrutement et la sélection par les partis, devrait être pensé en conséquence.

Contexte

La compilation *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*¹ réalisée par le Conseil du statut de la femme et Citoyenneté jeunesse montre qu'en 2014, il y avait 26,6% de femmes à l'Assemblée nationale et 6,5% de jeunes de moins de 35 ans. Parmi ces jeunes, un seul siège sur 125 était occupé par une femme.

Depuis les 15 dernières années, la politique québécoise ne parvient pas à présenter plus de 30% de candidatures féminines. En 2015, selon le rapport *Les femmes en politique* de l'Union interparlementaire, si le Québec avait fait partie du classement mondial, il aurait occupé le 44e rang sur 193 pays. En 1998, il occupait la 15e position². Le Québec est resté derrière dans la vague de mesures législatives prises par les autres États pour améliorer la représentation des femmes.

La question de la sous-représentation des femmes à l'Assemblée nationale ne peut pas être analysée isolément. Le problème est plus global et touche profondément la politique municipale. Les récentes élections ont fait passer la proportion de mairesses de 17,3% à 18,6%. À ce rythme, il faudra 80 ans pour atteindre la parité. Elle est d'ailleurs d'autant plus difficile à obtenir que ce palier est beaucoup moins structuré par des partis politiques, auxquels des quotas peuvent plus facilement être appliqués. Cependant, le gouvernement souhaite actuellement améliorer la rétention des régions. Cela devrait le pousser à mettre en place des possibilités pour les jeunes et les femmes de s'y impliquer politiquement, afin qu'ils puissent faire une différence dans leur milieu et y développer un sentiment d'appartenance.

En 2014, seulement 11 des 23 instances décisionnelles et consultatives analysées par le Conseil du statut de la femme et Citoyenneté jeunesse se situent dans la zone de parité (entre 40 % et 60 %), des chiffres quasi identiques à ceux de 2011. À la lumière

¹ Conseil du statut de la femme et Table de concertation des forums jeunesse régionaux, *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Compilation nationale – Québec, 2014 (données à jour du 30 octobre 2014)*.

² Conseil du statut de la femme, *Avis Les femmes en politique : en route vers la parité*, 2015.

des constats de sous-représentation des femmes dans les milieux politiques et dans les instances décisionnelles, Citoyenneté jeunesse est d'avis que le chantier de réflexion sur la représentation des femmes devrait donc être étendu à toutes les instances décisionnelles, où du travail reste à faire. Il est dorénavant temps de questionner les mécanismes sociaux et institutionnels qui freinent une meilleure représentativité des femmes, et des jeunes femmes, dans les milieux décisionnels.

La participation citoyenne comme levier vers l'implication politique

L'impact des Forums jeunesse régionaux et de la société civile dans la sensibilisation et le soutien des femmes en politique

Les Forums jeunesse régionaux (FJR) travaillent à l'amélioration de l'égalité homme-femme et l'impact positif de leurs actions montre la pertinence des instances jeunes et jeunesse dans la sensibilisation des moins de 35 ans à la question. De plus, les conseils d'administration des FJR comptent une forte présence féminine: elles composaient 56,1% des conseils d'administration en 2007 et en représentaient 61,3% en 2014. Ces chiffres témoignent de la volonté des femmes de s'impliquer pour changer leur société.

La parité est un enjeu qui intéresse les FJR de longue date, et les projets auxquels ils ont pris part en témoignent. Les FJR ont notamment travaillé avec le Secrétariat à la condition féminine dans l'élaboration de 6 catégories de projets, dont *Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles*. Dans ce cadre, le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) s'est ainsi associé au Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) pour présenter la tournée « L'école citoyenne, un atout pour une démocratie égalitaire!». Les formations ont mis en lumière le manque d'information des jeunes sur la question des femmes en politique. Un autre Forum jeunesse, la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent, a réalisé des consultations sur le sujet. Les résultats ont permis d'orienter les travaux de la Commission et de la Table de concertation des groupes de femmes, dont des outils d'information et de sensibilisation pour promouvoir et appuyer les jeunes femmes voulant se lancer en politique municipale.

Le FJAT a également créé un atelier de soutien aux jeunes élus municipaux et participé à la création d'une plateforme de réseautage Web pour les jeunes et les femmes en politique ou dans des conseils d'administration de la région, en collaboration avec Femmes-Essor.

Le Forum jeunesse de la région de Chaudière-Appalaches (FJRCA), dans le cadre d'une entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes³, a mis en place et soutenu des événements de reconnaissance des femmes en politique entre 2012 et 2016.

La Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la CRÉ de la Capitale-Nationale (2010) a impliqué le travail du Forum jeunesse de la Capitale-Nationale (FJRCA) pour permettre à 18 projets de voir le jour, notamment sur la citoyenneté des femmes.

Le Forum jeunesse de l'Île de Montréal (FJÎM) donne des formations aux conseils d'élèves, grâce à des subventions de la Ville de Montréal et des commissions scolaires. Il serait intéressant que le gouvernement du Québec voie ces lieux comme des instances où les jeunes femmes pourront s'intéresser à la politique partisane.

Le FJÎM a donné des formations aux jeunes femmes et aux jeunes hommes qui veulent se lancer en politique. Ce soutien les aide à apprendre à lever des fonds et à développer des stratégies. Cette initiative est d'autant plus importante pour les jeunes femmes, qui doivent souvent lutter contre le syndrome de l'imposteur et veulent être expertes avant de débiter. Une jeune femme ayant suivi ce processus de formation a ainsi été élue aux élections municipales de novembre 2017. Ces formations donnent

³ Signée en 2012 par le Secrétariat à la condition féminine, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches (CRÉ), le Forum jeunesse régional de la Chaudière-Appalaches (FJRCA), le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, la Commission scolaire des Appalaches et la Commission scolaire des Navigateurs.

aussi l'occasion au Forum de discuter avec les partis municipaux et de les sensibiliser tôt au recrutement de jeunes femmes.

Afin de convaincre les jeunes de se lancer en politique, les FJR considèrent aussi l'importance de la discussion informelle avec des élu.e.s. Le FJÎM a ainsi invité les jeunes désirant se présenter aux élections municipales à un 5 à 7 avec tous jeunes élu.e.s de l'Île de Montréal, auquel beaucoup de femmes ont été conviées. L'accès à un espace entre jeunes pour poser des questions contribue à calmer les craintes que peuvent avoir les jeunes femmes

D'autres organisations, comme le Groupe Femmes, politique et démocratie et l'Union des municipalités du Québec, donnent aussi des formations pour les femmes qui souhaiteraient se présenter en politique. Ces initiatives doivent être encouragées.

Recommandation 1.

Que le gouvernement du Québec soutienne des projets et des organisations qui outillent les jeunes femmes dans leur pratique de la vie associative et démocratique, par la création d'opportunités de formation, de partage, de réseautage et d'engagement.

L'initiation à la politique par les Forums jeunesse régionaux

Le travail de proximité des FJR, ancré dans leurs régions respectives, les rend plus accessibles en tant qu'expérience d'initiation au monde politique. La composition des conseils d'administrations, qui favorise une représentativité territoriale et par secteur d'activité (ex. travail, sports et loisirs, environnement, arts, éducation, etc.) contribue au recrutement d'une diversité d'administrateurs et d'administratrices.

L'implication dans les FJR permet aux jeunes de travailler en lien avec des organismes décisionnels, les communautés et les institutions. En plus de multiplier les échanges avec eux, les membres du Forum jeunesse ont aussi la chance de participer directement aux processus décisionnels par le biais de consultations, d'avis et de

mémoires. Ils ont ainsi plus de chances d'y accorder un intérêt qui pourra perdurer dans le temps et permettre un renouvellement jeunesse dans les conseils d'administrations et lieux décisionnels.

Le CA du FJÎM est paritaire (8 femmes sur 17 postes) et l'organisme a fait de la diversité une priorité dans sa composition. Il y parvient grâce à une communication et un recrutement réalisés dans des milieux sociaux et culturels variés, incluant les organismes communautaires, et axés notamment sur les femmes. De plus, en planifiant le recrutement à long terme, il a le temps d'adapter l'orientation du recrutement pour s'assurer de la diversité de ses membres. Il est d'autant plus facile d'attirer des femmes que les FJR ont souvent eu des présidentes - ce qui provoque un effet de cercle vertueux.

Afin de s'assurer de la représentativité des ambassadeurs et ambassadrices choisis pour représenter les arrondissements montréalais dans l'activité #Jeunesse375MTL, le FJÎM a appliqué un quota de 50% de femmes. Le reste de ses activités, à l'instar de celles des autres FJR, est basé sur un principe de recrutement délibérément inclusif.

La force des FJR se situe donc dans leur volonté profonde de rejoindre des jeunes de milieux différents, incluant les jeunes marginalisés, notamment par ses partenariats avec de nombreux organismes.

L'apprentissage politique par le mouvement étudiant et l'implication communautaire

L'engagement citoyen est souvent le levier qui donne ensuite envie aux jeunes et aux jeunes femmes de s'impliquer en politique partisane. Beaucoup de gens en politique ont d'abord eu le coup de foudre grâce à l'engagement citoyen. Ces instances, aussi variées que le Parlement étudiant, les associations étudiantes ou les organismes communautaires, atteignent plus facilement la parité et sont perçues comme étant plus accessibles par les jeunes femmes.

Afin d'attirer les femmes en politique, il faut accorder de l'importance aux lieux qui préparent à la participation politique. C'est là qu'elles peuvent comprendre tôt le fonctionnement de la société et de la politique. Elles y réalisent aussi que les décisions qu'elles prennent peuvent avoir un impact direct sur leur environnement, et elles y créent des contacts qui, souvent, perdurent jusqu'à la carrière politique.

Ainsi, celle qui fut la présidente du Forum jeunesse de l'Île de Montréal en 2012-2013, Cathy Wong, s'est également impliquée dans de nombreux consultatifs et conseils d'administration. Dorénavant présidente du Conseil des Montréalaises, agente de développement jeunesse pour les YMCA du Québec, elle vient d'être élue au conseil municipal de la Ville de Montréal et d'en être nommée présidente. À 30 ans, Cathy Wong est ainsi la première femme à occuper un tel poste au sein du gouvernement municipal montréalais. L'engagement politique doit donc être perçu par le gouvernement comme un processus pouvant prendre de nombreuses formes.

Recommandation 2.

Que le gouvernement du Québec considère les organismes jeunes, jeunesse et communautaires comme des lieux potentiels d'initiation à la politique et les finance de manière à ce qu'ils puissent poursuivre leurs missions.

L'éducation et la sensibilisation

À la citoyenneté

La représentation des femmes, notamment des jeunes femmes, dans les institutions démocratiques passe par une éducation qui leur donne envie d'investir les lieux de pouvoir. Or, une étude menée par le Conseil jeunesse de Montréal et appuyée par le FJÎM montre que le manque d'intérêt et de connaissances est un facteur-clé dans la sous-représentation des femmes.

Cette situation doit être changée par l'enseignement de la démocratie, des droits civils et politiques, des institutions politiques et de leur histoire aux citoyen.ne.s dès leur plus jeune âge ainsi qu'au secondaire, afin que les notions soient intégrées et comprises à plusieurs stades de leur éducation.

En outre, de nombreuses femmes ont contribué et contribuent à la société québécoise et ne sont pas suffisamment mises en valeur. Il est important que les jeunes Québécoises connaissent des modèles de femmes actuelles et accessibles qui peuvent les inspirer à s'engager en politique. Des modèles comme Marie-Claire Kirkland-Casgrain ou Hillary Clinton sont pertinentes, mais des femmes engagées dans leur communauté doivent aussi être mises de l'avant.

Recommandation 3.

Que le gouvernement du Québec intègre au programme du secondaire des cours d'éducation à la citoyenneté. Que ces cours mettent en valeur des modèles de femmes inspirantes, incluant des femmes accessibles pour les jeunes d'aujourd'hui.

Afin d'encourager les jeunes à mettre en pratique ces notions, le système scolaire doit récompenser et encourager leur implication.

Recommandation 4.

Que le gouvernement du Québec intègre au programme des crédits de bénévolat, de participation citoyenne ou de service communautaire, notamment axés sur l'implication à l'échelle locale ou régionale.

Un des premiers lieux d'implication accessible pour les jeunes femmes est l'établissement scolaires. Les conseils d'élèves sont en ce sens des structures favorisant la politisation et l'implication des jeunes. Les administrations scolaires ont le pouvoir de les impliquer dans la gestion de l'établissement et d'ainsi aider les jeunes à

développer davantage leurs compétences de gestion de leur compréhension des structures décisionnelles.

Recommandation 5.

Que le gouvernement du Québec associe les élèves plus étroitement à la gestion des établissements scolaires.

Pour combattre les stéréotypes de genre

La socialisation des femmes et des hommes est un facteur-clé de la sous-représentation des femmes en politique. Les stéréotypes de genres persistent dans la société québécoise et sont perpétués inconsciemment par les hommes comme par les femmes.

De nombreuses études montrent clairement le lien entre la socialisation genrée et la faible proportion de femmes en politique. L'avis *Les femmes en politique : en route vers la parité* (2015) du Conseil du statut de la femme est particulièrement éclairant à cet égard. Les rôles genrés associent la combativité, l'assurance, la capacité de parler en public, le fait de ne pas avoir peur du conflit aux hommes, tandis que les femmes sont inconsciemment incitées à la collégialité, l'empathie et le soutien. Bien que cette socialisation se produise à des degrés différents selon le milieu et l'individu concerné, elle demeure un facteur d'influence. Encore aujourd'hui, lorsque l'on parle de leader, on pense plus facilement à un homme qu'à une femme.

Les femmes ont ainsi tendance à moins présenter et assumer les traits dits "masculins" considérés utiles dans le monde politique. En outre, elles ont aussi tendance à croire qu'elles doivent absolument développer une personnalité très combative pour réussir dans ce milieu.

Quand elles se lancent, beaucoup se retrouvent dans des formations politiques où elles sont minoritaires. Cette situation peut être vécue difficilement, surtout lorsqu'elle

s'accompagne de harcèlement psychologique. Elles peuvent alors hésiter à se représenter ou démissionner en cours de route.

La déconstruction des stéréotypes de genre est donc essentielle pour que les citoyennes se projettent dans des rôles politiques. Les modèles de femmes qui ne correspondent pas à ces stéréotypes de genre sont importants à cet égard. Ils doivent s'inscrire dans une éducation qui s'adresse aux femmes comme aux hommes pour combattre le genre comme mode d'organisation sociale.

Recommandation 6.

Que le gouvernement du Québec mette en place un cours obligatoire abordant la question des stéréotypes de genre dans le programme secondaire et qu'il intègre ces notions dans les cours du primaire.

La parité est souvent atteinte dans les associations locales ou axées sur le soutien. Les organisations plus couvertes médiatiquement ou qui font de la représentation à plus grande échelle présentent moins de femmes. Or, ces groupes doivent parvenir à atteindre la parité pour que le changement se rende aux associations nationales, aux ailes jeunesse des partis politiques, aux syndicats, à l'exécutif des partis et au monde politique, et s'installe à long terme à l'Assemblée nationale. Le changement se doit alors d'être structurel.

Recommandation 7.

Que le gouvernement du Québec mette en place des campagnes de sensibilisation aux stéréotypes de genre qui demeurent inconscients dans la société québécoise.

La promotion de la place des femmes en politique

En raison de leur socialisation, les femmes ont également plus tendance que les hommes à sous-évaluer leurs capacités et leur expertise que les hommes. En outre, elles réfléchissent souvent à la possibilité de se lancer en politique en termes de coût de renonciation plutôt qu'en termes de gain. La charge mentale qu'elles ont tendance à porter les amène à se considérer responsables du soin de leur famille - causant de l'hésitation à entrer en politique.

Les femmes, et surtout les jeunes femmes, se sentent généralement moins invitées à se joindre à la vie politique provinciale et elles ont davantage besoin qu'on les convainque de leur pertinence. Le gouvernement peut concrètement contribuer à atténuer ce frein en faisant la promotion de ce que les femmes peuvent apporter à la société par leur implication politique.

Recommandation 8.

Que le gouvernement du Québec mène une campagne de promotion auprès des jeunes femmes afin de leur faire connaître les possibilités de carrière en politique active, les étapes et les procédures pour poser une candidature ainsi que les ailes jeunesse des partis.

Le mentorat est essentiel pour que les femmes, notamment les jeunes femmes et les femmes issues de minorités, conçoivent leur carrière en politique. Un programme de stages avec un.e député.e serait idéal à cet égard.

Recommandation 9.

Que le gouvernement mette en place un programme de stages en milieu politique partisane visant les jeunes femmes du secondaire et du collégial.

La réforme des mécanismes politiques

Les instances consultatives et décisionnelles

Pour pallier le manque de jeunes, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 693 visant à dédier un siège à un jeune de moins de 35 ans dans les conseils d'administration des sociétés d'État québécoises. Citoyenneté Jeunesse salue cette mesure. La *Politique concernant la parité entre les femmes et les hommes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État*, quant à elle, cherche à obtenir une égale représentation des femmes et des hommes. Ces mesures montrent que l'Assemblée nationale voit la pertinence de légiférer pour obtenir la représentativité de nos instances consultatives et décisionnelles. Le changement à l'Assemblée nationale est indissociable de ce mouvement.

Recommandation 10.

Que le gouvernement réaffirme son rôle de porte-étendard en matière de parité hommes femmes. Qu'il fasse la promotion de ses sociétés d'État comme étant des exemples à suivre, et qu'il mette en valeur les avantages liés à la participation des femmes au sein des instances décisionnelles et consultatives.

Recommandation 11.

Que le gouvernement du Québec facilite la participation des jeunes femmes aux instances décisionnelles de même que leur accession à des postes de cadres, par le biais de politiques de conciliation travail-famille, d'activités de mentorat, de programmes de formation continue, de services de garde en milieu de travail et décisionnel, etc. Que les mesures qui sont reliées à la conciliation encouragent à la fois les jeunes femmes et les jeunes hommes à s'en prévaloir.

Le recrutement des partis politiques

Le recrutement est une étape capitale dans l'atteinte de la parité. Les membres des partis politiques doivent être sensibilisés à l'importance de la représentation des femmes dans leurs rangs. Les formations politiques doivent également comprendre qu'actuellement, en raison des facteurs sociologiques énoncés plus haut, recruter une femme demande plus de temps et d'efforts que de recruter un homme. Il faut aller approcher les femmes directement et savoir qu'elles ont souvent besoin de davantage d'arguments et de temps de réflexion. Les partis doivent donc planifier leur stratégie de recrutement en conséquence.

Une réflexion doit aussi s'engager sur les lieux de recrutement. Par un phénomène sociologique naturel, une formation a tendance, en se renouvelant, à reproduire à l'identique (genre, milieu social, éducation, appartenance culturelle, etc.). Une véritable prise de conscience doit donc s'opérer dans les partis pour qu'ils recrutent dans des réseaux différents, comme la santé, l'éducation, la culture, le secteur communautaire, les associations de femmes en finance, etc. Alors que les conseils municipaux ne comptent que 32% de femmes, des formations municipales telles que Projet Montréal et Équipe Labeaume ont atteint la parité - en y mettant les efforts nécessaires.

Recommandation 12.

Que le gouvernement du Québec légifère pour que les partis réforment leur mode de recrutement de manière à faire de la parité une priorité. Que ce recrutement mette aussi de l'avant la représentation des différents groupes d'âges, des communautés culturelles et des régions.

La santé et l'éducation, qui sont de compétence provinciale, sont des milieux majoritairement féminins. Un travail de communication est nécessaire pour que les femmes qui y travaillent comprennent que ce sont des enjeux centraux à l'Assemblée nationale et qu'elles ont les compétences pour les représenter. En outre, les femmes œuvrant dans le milieu communautaire doivent comprendre que ce qui les motive à y

faire avancer des dossiers peut également les motiver à les faire avancer à l'échelle provinciale.

Recommandation 13.

Que le gouvernement du Québec mène une campagne de promotion auprès des jeunes femmes afin de présenter la politique sous un jour qui correspond aux milieux où elles sont majoritaires.

Pour que l'entrée des groupes minoritaires dans une organisation assez homogène soit réussie, un effet de cohorte est nécessaire pour lutter contre la difficulté de rétention. La recherche de l'intégration d'une masse critique doit être comprise dans la mise en place des mesures et leur intégration par les formations politiques. Plus les partis seront paritaires, plus il sera facile d'obtenir la parité dans les candidatures.

Les candidatures aux élections provinciales

La sélection des candidat.e.s aux élections représente également un obstacle dans l'atteinte de la parité. Pour Citoyenneté Jeunesse et les FJR, il doit s'agir d'une priorité, comme la représentation des différents groupes d'âges, des communautés culturelles, des régions, etc⁴. Les partis, financés à plus de 75% par de l'argent public, ont le devoir de présenter des candidatures qui représentent les contribuables - composées à 50% de femmes. Il est nécessaire de briser le cercle vicieux selon lequel, sans une présence de femmes suffisante en politique, les femmes ne se sentent ni représentées, ni interpellées par cette voie.

Sans obliger ce changement, toutefois, nous risquons de laisser ce choix au bon vouloir des partis. La situation actuelle montre que ce n'est pas suffisant. Comme le demandent plusieurs groupes depuis longtemps, un système doit être mis en place afin d'atteindre une zone paritaire dans les candidatures féminines.

⁴ Voir le Mémoire de la Table de concertation des Forums Jeunesse Régionaux du Québec (TCFJRQ) déposé à la Commission spéciale sur la réforme électorale, 2014.

Les données de l'Union interparlementaire le confirment: les quotas augmentent efficacement l'élection de femmes. En 2015, des élections parlementaires ont eu lieu dans 58 pays. Dans les 28 pays (34 chambres) où un quota sur le genre était utilisée, les femmes occupaient 28,3% des sièges. Dans les 30 pays (36 chambres) n'ayant pas eu recours à cette mesure, 13,5% des sièges avaient été obtenus par des femmes. De plus, la grande majorité des pays en tête du classement mondial sur la parité en politique avaient mis en place une forme de quota⁵.

Recommandation 14.

Que le gouvernement mette en place un quota obligeant les partis politiques du Québec à atteindre une zone paritaire d'un moins 40% de femmes dans les candidatures d'ici les élections de 2022.

La crainte fréquemment exprimée par rapport aux quotas est que le choix des candidat.e.s se fasse selon leur genre au lieu de leur compétence. Néanmoins, il est certain que la quantité suffisante de femmes compétentes et intéressées par la politique existe. Le quota aura simplement pour effet de forcer les partis à sortir de leurs paradigmes habituels de recrutement et de sélection pour trouver ces femmes.

De nombreuses études témoignent de l'efficacité des quotas à cet égard. Dans son article *Moins compétentes, vraiment?*, la journaliste Noémi Mercier présente une étude réalisée en Suède sur la compétence des élus municipaux avant et après l'entrée en vigueur d'un quota imposant la mise en candidature d'un nombre égal de femmes et d'hommes. Non seulement la proportion de femmes élues s'est située entre 45% et 50%, une augmentation de 10%, mais le niveau de compétence de l'ensemble des élu.e.s a s'est élevé. Le même phénomène a été constaté lors d'une autre étude menée en Italie. En France et en Grande-Bretagne, les femmes arrivées après la mise en place d'un quota se sont révélées tout aussi compétentes et performantes que leurs collègues masculins⁶.

⁵ Inter-parliamentary Union, *Women in Parliament in 2015*, <http://archive.ipu.org/pdf/publications/WIP2015-e.pdf>.

⁶ Noémi MERCIER, *Moins compétentes, vraiment?*, <http://lactualite.com/societe/2017/05/03/moins-competentes-vraiment/>

Ce type de mesure permet d'agir bien plus rapidement sur la socialisation politique des Québécois.es et pourrait, une fois des changements sociaux profonds opérés par l'ensemble des mesures présentées ici, être aboli. Plus les candidatures seront paritaires, plus il sera facile d'obtenir la parité dans le Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres

Le Conseil des ministres doit lui aussi être, idéalement, composé de 50% de femmes. Cela ne peut pas non plus être laissé au bon vouloir des gouvernements: depuis Jean Charest, la parité n'y a pas été atteinte.

En outre, les femmes ministres doivent, dans la mesure du possible et de leurs compétences, diriger des ministères qui représentent une partie importante du budget de l'État. En 2015, elles géraient 9%; aujourd'hui, il ne s'élève qu'à près de 20%.

Recommandation 15.

Que le gouvernement mette en place un quota obligeant le Conseil des ministres à atteindre une zone paritaire d'un moins 40% de femmes dans les candidatures d'ici les élections de 2022.

Respect des quotas et pénalités

Les spécialistes s'entendent sur la nécessité d'un mécanisme de respect de la règle pour assurer le bon fonctionnement des quotas. Des pénalités financières devraient être imposées aux partis politiques s'ils n'atteignent pas les objectifs fixés. Par exemple, 20% de leur financement public pourrait leur être coupé si les candidatures présentées ne se situent pas dans la zone paritaire de 40% de femmes. De plus, 5% ou 10% pourrait leur être enlevé si cette zone n'était pas atteinte aux élections - afin d'assurer la présentation de candidates pertinentes et d'éviter qu'elles soient majoritairement placées dans des circonscriptions perdues d'avance.

Recommandation 16.

Que le gouvernement du Québec mette en place des pénalités pour les partis qui ne respectent pas les quotas pour la parité entre les hommes et les femmes.

La conciliation travail-famille

La conciliation travail-famille - et parfois travail-études-famille - est souvent mentionnée parmi les facteurs qui retiennent les femmes de se lancer en politique. De plus, cet aspect est souvent celui qui retient le plus les femmes dans leur emploi, quel qu'il soit, et la rétention des femmes en politique est problématique.

L'Assemblée nationale et les partis devraient entamer une réflexion du point de vue des ressources humaines. Les allocations de déplacements pour les député.e.s qui ont de jeunes enfants devraient être majorées afin de soutenir les coûts que cela engendre - des coûts qui affectent particulièrement les jeunes. Cette mesure doit s'appliquer de manière égale aux femmes et aux hommes, en raison de leur responsabilité égale à l'égard du soin de leurs enfants.

Recommandation 17.

Que le gouvernement du Québec entame une réflexion sur l'aménagement des horaires de travail des député.e.s. Qu'il majore les allocations de déplacement pour les député.e.s s'occupant d'un enfant de moins de 14 ans, sur présentation d'une pièce justificative.

La collecte et l'analyse de données sur les femmes et les jeunes dans les instances décisionnelles et en politique

Depuis 2007, Citoyenneté Jeunesse collabore avec le Conseil du statut de la femme pour publier le *Portrait sur la place des femmes et des jeunes au sein des lieux décisionnels et consultatifs*. Ce genre d'initiative devrait être encouragée par le

gouvernement, dans la mesure où elle contribue à documenter deux manques dans la représentation politique et permet de suivre les avancées de la situation.

En effet, il manque de données par rapport aux femmes en politique, et ces informations sont précieuses pour agir de manière efficace. Du dire même des chercheuses et des professionnelles qui travaillent sur la question, il faut récolter davantage de données sur les femmes qui se présentent et sont élues en politique, leur parcours, leur origine, leur formation, leur milieu de travail, leurs revenus, leur situation familiale, les raisons de la décision de ne pas se représenter ou de démissionner le cas échéant... La possibilité de tracer un ou des profil(s)-type, ou même de ne pas pouvoir en tracer, aidera à orienter les mesures pour aller chercher davantage de femmes.

Recommandation 18.

Que le gouvernement du Québec finance la collecte et l'analyse de données sur les femmes et les jeunes dans les instances décisionnelles et en politique.

Analyse des impacts différenciés selon le sexe des législations

Le gouvernement du Québec s'est déclaré lié à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) des Nations unies. En vertu de cet engagement, il doit mettre en application son engagement d'appliquer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans ses mesures, projets de loi et règlements. Depuis le lancement de sa politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, en 2006, très peu de progrès ont pu être constatés sur ce point. La nouvelle *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* admet ainsi que "*malgré les efforts accomplis, la mise en place de l'ADS dans l'appareil gouvernemental est difficilement mesurable et les résultats demeurent limités et peu visibles*". En outre, comme en témoigne son absence dans la question de la majoration des tarifs des services de garde, son usage est loin d'être systématique.

Il devrait cependant l'être. La mission d'étude et de réflexion critique du Conseil du statut de la femme lui permettrait, par exemple, de s'en charger, avec l'octroi d'un budget conséquent.

Recommandation 19.

Que le gouvernement du Québec applique systématiquement l'analyse différenciée selon les sexes à ses mesures, projets de loi et règlements.

Conclusion

L'atteinte de la parité dans les instances politiques québécoises est un enjeu de société qui concerne les hommes comme les femmes. Une société plus égalitaire bénéficie à tous et à toutes, et le changement y menant doit donc être porté par chacun.e d'entre nous.

À ce sujet, le Québec évolue et prend de plus en plus conscience du travail qu'il reste à faire pour atteindre l'égalité de fait: ainsi, l'idée des quotas est beaucoup plus acceptée aujourd'hui qu'il y a dix ans. Les citoyens montrent progressivement une volonté de faire exister des modèles variés de femmes en politique. Il est maintenant de la responsabilité de notre gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour implanter rapidement un réel changement, afin que les femmes comme Cathy Wong, Valérie Plante et Pauline Marois ne soient plus des exceptions à saluer, mais simplement la moitié de nos représentant.e.s.

Liste des recommandations

Recommandation 1.

Que le gouvernement du Québec soutienne des projets et des organisations qui outillent les jeunes femmes dans leur pratique de la vie associative et démocratique, par la création d'opportunités de formation, de partage, de réseautage et d'engagement.

Recommandation 2.

Que le gouvernement du Québec considère les organismes jeunes, jeunesse et communautaires comme des lieux potentiels d'initiation à la politique et les finance de manière à ce qu'ils puissent poursuivre leurs missions.

Recommandation 3.

Que le gouvernement du Québec intègre au programme du secondaire des cours d'éducation à la citoyenneté. Que ces cours mettent en valeur des modèles de femmes inspirantes, incluant des femmes accessibles pour les jeunes d'aujourd'hui.

Recommandation 4.

Que le gouvernement du Québec intègre au programme des crédits de bénévolat, de participation citoyenne ou de service communautaire, notamment axés sur l'implication à l'échelle locale ou régionale.

Recommandation 5.

Que le gouvernement du Québec associe les élèves plus étroitement à la gestion des établissements scolaires.

Recommandation 6.

Que le gouvernement du Québec mette en place un cours obligatoire abordant la question des stéréotypes de genre dans le programme secondaire et qu'il intègre ces notions dans les cours du primaire.

Recommandation 7.

Que le gouvernement du Québec mette en place des campagnes de sensibilisation aux stéréotypes de genre qui demeurent inconscients dans la société québécoise.

Recommandation 8.

Que le gouvernement du Québec mène une campagne de promotion auprès des jeunes femmes afin de leur faire connaître les possibilités de carrière en politique active, les étapes et les procédures pour poser une candidature ainsi que les ailes jeunesse des partis.

Recommandation 9.

Que le gouvernement mette en place un programme de stages en milieu politique partisane visant les jeunes femmes du secondaire et du collégial.

Recommandation 10.

Que le gouvernement réaffirme son rôle de porte-étendard en matière de parité hommes femmes. Qu'il fasse la promotion de ses sociétés d'État comme étant des exemples à suivre, et qu'il mette en valeur les avantages liés à la participation des femmes au sein des instances décisionnelles et consultatives.

Recommandation 11.

Que le gouvernement du Québec facilite la participation des jeunes femmes aux instances décisionnelles de même que leur accession à des postes de cadres, par le biais de politiques de conciliation travail-famille, d'activités de mentorat, de programmes de formation continue, de services de garde en milieu de travail et décisionnel, etc. Que les mesures qui sont reliées à la conciliation encouragent à la fois les jeunes femmes et les jeunes hommes à s'en prévaloir.

Recommandation 12.

Que le gouvernement du Québec légifère pour que les partis réforment leur mode de recrutement de manière à faire de la parité une priorité. Que ce recrutement mette aussi de l'avant la représentation des différents groupes d'âges, des communautés culturelles et des régions.

Recommandation 13.

Que le gouvernement du Québec mène une campagne de promotion auprès des jeunes femmes afin de présenter la politique sous un jour qui correspond aux milieux où elles sont majoritaires.

Recommandation 14.

Que le gouvernement mette en place un quota obligeant les partis politiques du Québec à atteindre une zone paritaire d'un moins 40% de femmes dans les candidatures d'ici les élections de 2022.

Recommandation 15.

Que le gouvernement mette en place un quota obligeant le Conseil des ministres à atteindre une zone paritaire d'un moins 40% de femmes dans les candidatures d'ici les élections de 2022.

Recommandation 16.

Que le gouvernement du Québec mette en place des pénalités pour les partis qui ne respectent pas les quotas pour la parité entre les hommes et les femmes.

Recommandation 17.

Que le gouvernement du Québec entame une réflexion sur l'aménagement des horaires de travail des député.e.s. Qu'il majore les allocations de déplacement pour les député.e.s s'occupant d'un enfant de moins de 14 ans, sur présentation d'une pièce justificative.

Recommandation 18.

Que le gouvernement du Québec finance la collecte et l'analyse de données sur les femmes et les jeunes dans les instances décisionnelles et en politique.

Recommandation 19.

Que le gouvernement du Québec applique systématiquement l'analyse différenciée selon les sexes à ses mesures, projets de loi et règlements.

Bibliographie et références

Entrevues

Andréanne Saint-Gelais, administratrice de *Sans oui, c'est non!*, secrétaire générale 2016-2017 de la FAÉCUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal).

Diane Lamoureux, professeure de sociologie au département de science politique de l'Université de Laval au Québec.

Esther Lapointe, directrice générale du Groupe Femmes, politique et démocratie.

Fanny Cantin, militante à la Coalition Avenir Québec (CAQ).

Florence Côté, présidente 2016-2017 de Citoyenneté jeunesse, présidente 2015-2017 du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale, vice-présidente aux affaires externes 2014-2015 de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval.

Laura Cliche, chargée de projets, Forum jeunesse de l'Île de Montréal.

Milène R. E. Lokrou, présidente du conseil d'administration de *Sans oui, c'est non!*, présidente 2015-2016 de l'AELIÉS (Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures).

Pascale Dufour, professeure au département de science politique de l'Université de Montréal, directrice du Centre de recherche sur les politiques et le développement social.

Rose Crevier-Dagenais, responsable du volet collégial de *Sans oui, c'est non!*, présidente 2016-2017 de la FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec), présidente 2013-2014 de l'Association étudiante du Cégep de Sainte-Foy.

Internet

Conférence régionale des élus, *Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes*, 2010, http://www.femmespolitique.net/fileadmin/Documents/75_politique-equite.pdf.

Conseil du statut de la femme et Table de concertation des forums jeunesse régionaux, *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Compilation nationale – Québec, 2014 (données à jour du 30 octobre 2014)*, <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/presence-des-femmes-et-des-jeunes-dans-les-lieux-decisionnels-et-consultatifs-compilation-nationale-quebec-2014.pdf>.

Conseil du statut de la femme, *Avis Les femmes en politique : en route vers la parité*, 2015, https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis_femmes_et_politique_web2.pdf.

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), *CampFECQ17 – panel sur l'implication des femmes en politique avec Florence Côté, Andréanne St-Gelais, Stéphanie Tougas et Caroline Aubry*, 24 septembre 2017, <https://www.facebook.com/fecq.org/videos/1581268571894788/>.

Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, *Rapport annuel 2014-2015*, 2015, <http://fjat.qc.ca/documents/medias/publication/2015/1913-fjat-rapportannuel.pdf>.

Forum jeunesse de l'Île de Montréal, *Avis du Forum jeunesse de l'île de Montréal - Pour des rapports harmonieux et des conditions égalitaires*, présenté au Secrétariat à la condition féminine du Gouvernement du Québec dans le cadre de la consultation publique Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2016, http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique/memoires/forum_jeunesse_ile_montreal.pdf.

Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale, *L'implication de la jeunesse au profit de la société québécoise*, dans le cadre de la consultation « Ensemble pour les générations futures » en vue du renouvellement de la Politique québécoise pour la Jeunesse, 2015, <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/consultations-2015/forum-jeunesee-region-capitale-nationale.pdf>.

Forum jeunesse de la région de Chaudière-Appalaches, *Rapport annuel 2015-2016*, 2016, <http://fjrca.com/wp-content/uploads/2016/06/RapportAnnuelFJRCA.pdf>.

Inter-parliamentary Union, *Women in Parliament in 2015*, 2015, <http://archive.ipu.org/pdf/publications/WIP2015-e.pdf>.

Noémi MERCIER, *Moins compétentes, vraiment?*, <http://lactualite.com/societe/2017/05/03/moins-competentes-vraiment/>

Table de concertation des Forums Jeunesse Régionaux du Québec (TCFJRQ), *Mémoire de la Table de concertation des Forums Jeunesse Régionaux du Québec (TCFJRQ) déposé à la Commission spéciale sur la réforme électorale*, 2014, <http://forumsjeunesse.qc.ca/wp-content/uploads/2014/11/Memoire-Reforme-du-mode-de-scrutin.pdf>.